

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 885 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 885

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 septembre 1939

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro
30 septembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret, Vu le câblogramme-circulaire n° 34 du 30 août 1959 du Ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 27 mai 1939 relatif aux engagements pour la durée de la guerre, sonserits par les étrangers, Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

Hubert Descamps.